

Révision des périmètres de protection du captage de l'usine de production d'eau potable de Vilaine Atlantique à Férel (56)

Dossier de Déclaration d'Utilité Publique

3 PLAN DE SITUATION

La prise d'eau et l'usine de production d'eau potable de Vilaine Atlantique sont situées sur la commune de Férel (Figure 27). Située dans le département du Morbihan, la commune de Férel se trouve sur la rive gauche de la Vilaine, à 7 km au sud-ouest de La Roche-Bernard et 30 km au nord de Saint-Nazaire. Le marais de Brière se trouve à 8 km au sud-est (commune d'Herbignac). Les communes limitrophes sont Camoël, Arzal, Marzan et La Roche-Bernard dans le Morbihan, ainsi qu'Herbignac en Loire-Atlantique.

L'usine et le pompage d'eau brute sont situés à proximité du hameau du Drézet, en rive gauche de la Vilaine, 2 km en amont du barrage d'Arzal (Figure 28).

La parcelle cadastrale concernée par les ouvrages de captage et production d'eau potable est la parcelle n° 271 de la section ZH de la commune de Férel.

Révision des périmètres de protection du captage de l'usine de production d'eau potable de Vilaine Atlantique à Férel (56)

Dossier de Déclaration d'Utilité Publique

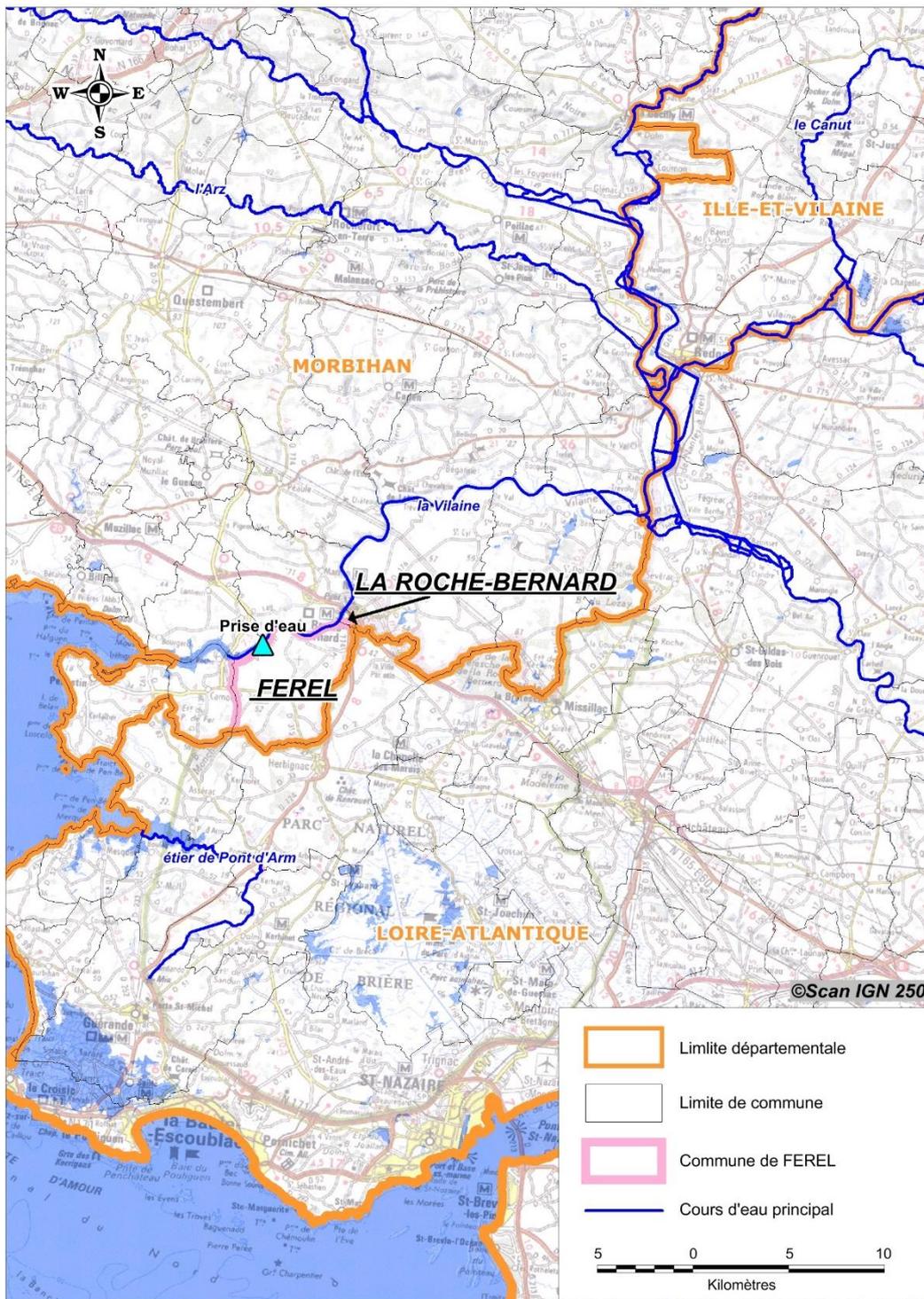


Figure 27 : Localisation de la commune de Férel

Révision des périmètres de protection du captage de l'usine de production d'eau potable de Vilaine Atlantique à Férel (56)

Dossier de Déclaration d'Utilité Publique

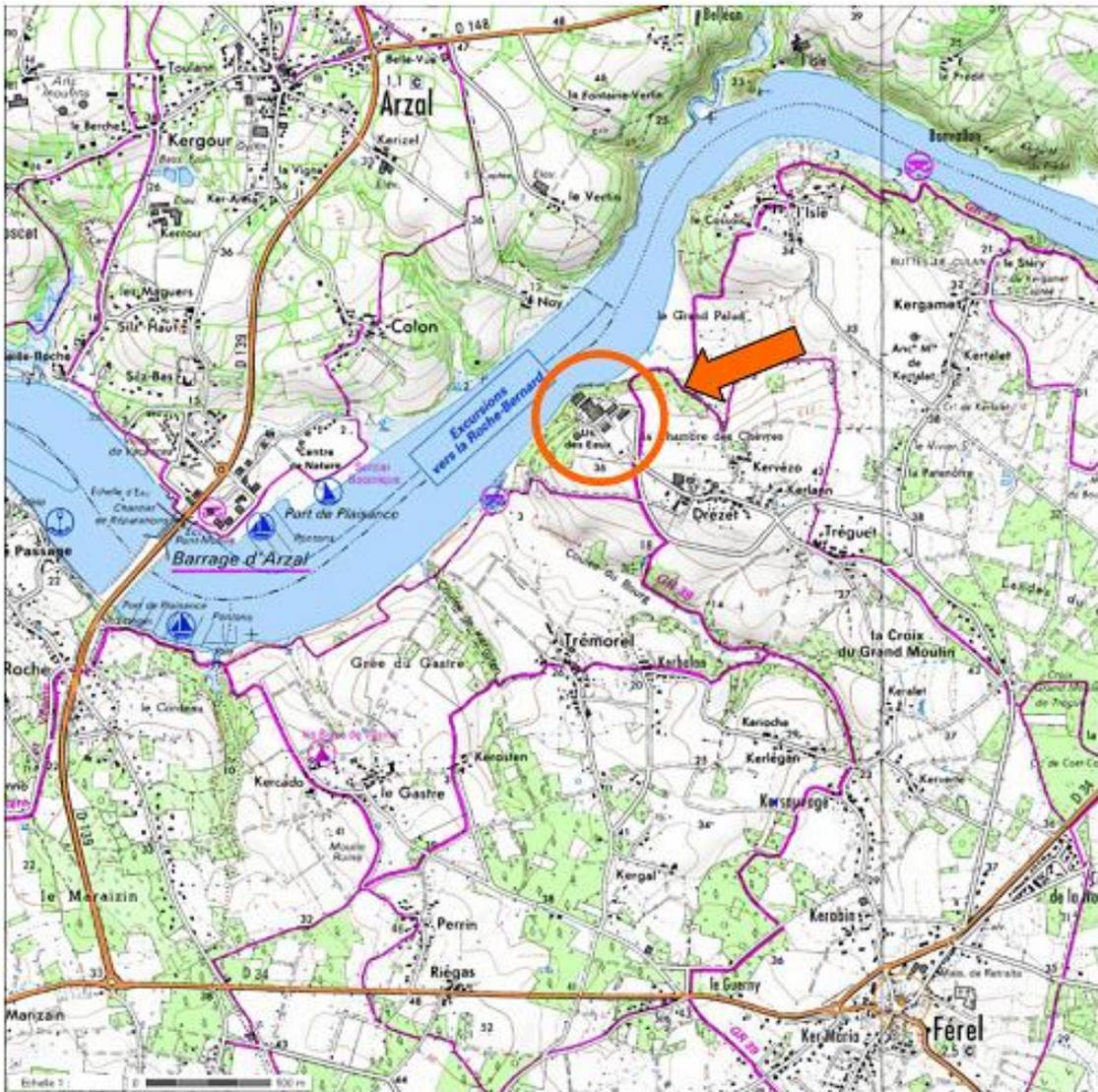


Figure 28 : Localisation du site de l'usine de production d'eau potable de vilaine Atlantique